



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Minerve.

Cette séance extraordinaire sera tenue à huis clos à l'hôtel de ville située au 6, rue Mailloux à La Minerve, le lundi 30 mars 2020, à 18 h 30.

Donné à La Minerve, ce 26^{ième} jour de mars 2020.

Suzanne Sauriol

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 26 mars 2020, entre 14 h et 17 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 26 mars 2020.

Suzanne Sauriol

Directrice générale et secrétaire-trésorière